

Hebdo Canada

Volume 1, No 12

le 28 mars 1973



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

Demande d'enquête à Khe Sanh, 1

Le Canada doit décider s'il accepte de poursuivre sa participation à la CICS, 1

Les érablières deviendront des attractions touristiques, 2

Conférences en vue de promouvoir le commerce avec l'Amérique latine, 3

Expansion du réseau téléphonique en Turquie, 3

Aide financière fédérale aux Maritimes, 3

Accord Canada-É.-U. visant la sécurité sur les Grands Lacs, 3

Le Conseil des Arts lance le programme "Explorations", 4

Au Canada — de tout, pour tous, à l'année longue, 4

Conditions de travail dans l'industrie canadienne en 1971, 4

Études sur les sciences et les techniques océaniques, 4

Des soupières au Musée royal de l'Ontario, 5

Une direction des enquêtes à la Fonction publique, 6

Image du Canada" en primeur à Ottawa, 6

Le hockey — Classement au 22 mars, 6

Index trimestriel — janvier-mars 1973, 6

Demande d'enquête à Khe Sanh

M. l'ambassadeur Michel Gawin a fait la déclaration suivante à Saïgon le 10 mars:

Lors de la vingt-troisième séance de la Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS) tenue le mercredi 28 février 1973, la Commission a étudié une requête datée du 26 février 1973 et présentée par la délégation de la République du Vietnam à la Commission militaire mixte centrale de la CICS, laquelle réclamait l'institution d'une enquête à l'occasion d'une plainte selon laquelle trois emplacements de fusées Sam-2, munis de missiles, avaient été aménagés dans la région de Khe Sanh, contrairement aux dispositions de l'article 7 de l'Accord mettant fin à la guerre et rétablissant la paix au Vietnam.

gravité de cette dernière et de l'obligation de la CICS d'y donner suite en vertu de l'article 2 du protocole de la CICS.

Enquête bien fondée

L'article 2 du protocole de la CICS prévoit ce qui suit: "La Commission internationale doit faire enquête à l'occasion de violations des dispositions décrites à l'article 18 de l'Accord, à la demande de la Commission militaire mixte quadripartite ou de la Commission militaire mixte bipartite, ou de toute partie..." Étant donné la situation, la CICS n'avait d'autre

Le Canada doit décider s'il accepte de poursuivre sa participation à la CICS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, est revenu à Ottawa le 19 mars après une tournée d'inspection de cinq jours au cours de laquelle il a visité le Vietnam du Nord, le Vietnam du Sud et le Laos. Dès que le cabinet aura pris une décision, en se fondant sur les résultats de ce voyage, touchant la participation continue du Canada à la Commission internationale de contrôle et de surveillance, M. Sharp la communiquera à la Chambre des communes.

La déclaration du ministre devrait paraître dans le prochain numéro d'*Hebdo Canada*.

La requête de la République du Vietnam réclamant la tenue d'une enquête s'appuyait sur une série de photographies, lesquelles auraient été prises le 24 janvier et entre le 12 et le 18 février 1973. Dans une lettre datée du 28 février 1973, la délégation américaine auprès de la Commission militaire mixte centrale (CMMC) a confirmé que la CMMC n'avait pu se mettre d'accord sur une intervention commune concernant cette plainte. La délégation canadienne, appuyée par une autre délégation, estimait que la Commission internationale devait immédiatement faire enquête suite à la violation alléguée, en raison de la

choix, selon la délégation canadienne, que d'instituer une enquête immédiate. Néanmoins, malgré cette obligation précise et exécutoire, on s'est opposé à la tenue d'une enquête en faisant valoir, entre autres raisons, qu'une enquête n'était pas justifiée. Également, on a soutenu que l'autre partie au différend devait être consultée avant d'instituer une quelconque enquête. La délégation canadienne ne pouvait souscrire à cette opinion. Si la CICS devait, chaque fois, consulter l'autre partie ou les autres parties intéressées avant de donner suite à une demande d'enquête présentée par une partie, cela donnerait lieu à des re-

tards interminables avec la perspective que jamais aucune enquête ne serait instituée. En outre, la délégation canadienne a souligné que c'est parce que la CMMC n'a pas pu se mettre d'accord sur l'institution d'une enquête que la CICS a été saisie d'une demande d'enquête provenant des délégations de la République du Vietnam et des États-Unis. Ainsi, la CICS n'est pas intervenue à l'occasion de sa vingt-troisième séance là où elle était clairement tenue de le faire.

Le jeudi, 1er mars 1973, lors de la vingt-quatrième séance, la délégation canadienne a de nouveau rappelé l'incident de Khe Sanh en se fondant sur une déclaration publique faite le 28 février 1973 par le Gouvernement révolutionnaire provisoire (dont des copies avaient été diffusées à toutes les délégations de la CICS). La délégation canadienne a noté que, bien que la déclaration du Gouvernement révolutionnaire provisoire ne faisait pas mention d'une volonté de coopérer aux travaux de l'enquête, elle offrait à la Commission l'occasion d'étudier la question et de respecter ses obligations. Après un autre débat exhaustif, la question a été inscrite à l'ordre du jour de la vingt-cinquième séance de la Commission du vendredi 2 mars 1973.

Lors de la vingt-cinquième séance, on a noté que, après avoir reçu la déclaration du Gouvernement révolutionnaire provisoire, la Commission avait eu l'occasion de corriger la décision erronée qu'elle avait prise lors de la vingt-troisième séance où elle n'avait pas respecté les obligations qui lui sont faites en vertu de l'Accord et du protocole de la CICS. Pour justifier cette position, la délégation canadienne a signalé que le différend entre la République du Vietnam et le Gouvernement révolutionnaire provisoire concernant cette question semblait particulièrement grave et qu'il pouvait même conduire l'une ou l'autre partie à intervenir, ce qui donnerait lieu à la reprise des hostilités générales. En dépit de l'appel lancé par la délégation canadienne et par une autre délégation, deux délégations ont refusé de donner leur assentiment à l'institution d'une enquête en invoquant qu'aucune preuve suffisante ne justifiait la tenue d'une enquête. Une fois de plus, par conséquent, la Commission a refusé d'intervenir comme on le lui demandait et

comme elle était tenue de le faire.

Lors de la vingt-sixième séance de la CICS qui s'est tenue le lundi 5 mars 1973, le chef de la délégation canadienne, cherchant de nouveau à amener la CICS à assumer ses responsabilités, a présenté une résolution qui enjoignait à la Commission de prendre les mesures nécessaires et d'instituer une enquête sur le sujet de la plainte. Une seule délégation a appuyé la résolution. Deux délégations s'y sont opposées, déclarant que leur position demeurait inchangée et qu'elles persistaient à croire qu'une enquête n'était pas justifiée. La délégation canadienne estime que la raison invoquée, notamment "non justifiée", ne constitue aucunement une raison valable pour refuser d'instituer une enquête, car l'article 2 du protocole de la CICS précise que la Commission est tenue de faire enquête à la demande d'une "quelconque partie".

Les érablières deviendront des attractions touristiques

La fabrication du sirop et du sucre d'érable et les joyeuses fêtes auxquelles elle donne lieu remontent aux tout premiers temps de la colonisation en Nouvelle-France et restent populaires, mais dans ce domaine comme dans bien d'autres, les conditions nouvelles exigent un effort constant d'adaptation.

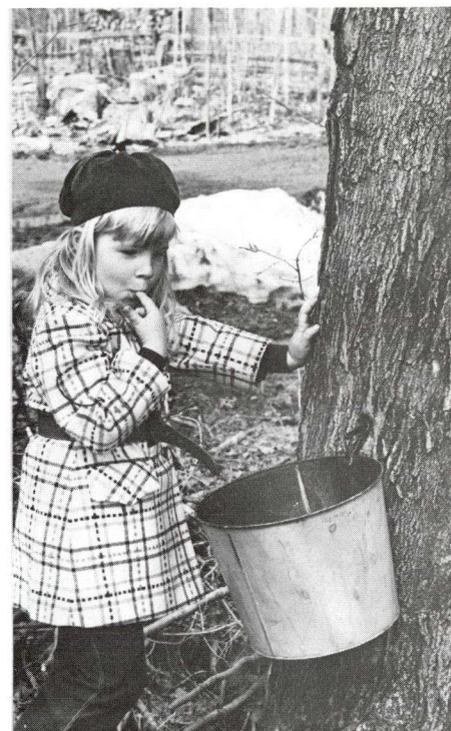
La valeur de la production annuelle varie entre \$7 et \$12 millions, selon que les conditions atmosphériques sont plus ou moins favorables. Mais ce montant pourrait être beaucoup plus considérable, si tous les propriétaires d'érablières réussissaient à exploiter celles-ci au maximum et à en faire des entreprises vraiment rentables. Mais la main-d'oeuvre coûte cher, le prix de revient est élevé et la commercialisation laisse parfois à désirer. Depuis quelques années, un grand effort de modernisation a été consenti, mais il reste encore beaucoup à faire.

Les jeunes propriétaires de boisés se montrent peu intéressés à tirer parti de leurs érablières. Dans la Beauce, l'âge moyen des exploitants est de cinquante ans. Les conditions climatiques changeantes font que la production et les prix varient souvent beaucoup d'un printemps à l'autre. Il

est donc difficile d'approvisionner les marchés d'une façon constante et à des prix suffisamment stables.

On suggère plusieurs moyens d'améliorer la situation.

Par exemple, un étudiant d'université, M. Serge Doyon, après une étude approfondie de la question, opterait pour la transformation des érablières en attractions touristiques qui deviendraient rentables à l'année longue. Il faudrait une publicité adéquate et des investissements assez considérables pour rendre les érablières plus accessibles et pour les munir, entre autres avantages, de salles à manger et de salles de danse, mais ce pourrait devenir payant.



Le ministère de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario

"Mmmm c'est bon ça!"

Un site amérindien datant de plus de 1,800 ans a été trouvé sur la côte Nord du fleuve Saint-Laurent sur l'emplacement d'un ancien village de pêcheurs basques. Au nombre des objets indiens mis à jour, il faut mentionner des grattoirs, une moitié de hache polie, une pointe de flèche et des tessons de terre cuite à décor impressionné. A une époque moins reculée, les Français, mais surtout les Basques, firent la pêche à cet endroit, près de l'embouchure de la rivière Escoumins.

Conférences en vue de promouvoir le commerce avec l'Amérique latine

Des hommes d'affaires canadiens se réuniront au cours de ce mois et en avril, dans plusieurs villes du Canada, afin de discuter des moyens d'étendre leurs affaires et de créer d'autres liens avec l'Amérique latine.

Ces rencontres d'une journée, parrainées par l'Association canadienne pour l'Amérique latine (ACAL) avec l'appui du gouvernement fédéral, offriront une aide directe ainsi qu'une méthode pratique de commercer avec l'Amérique latine. M. J.A. Armstrong, président du conseil d'administration de l'ACAL et de la compagnie Imperial Oil Ltd, a lancé des invitations à ces réunions à de nombreuses personnalités du monde des affaires et des universités au Canada.

Ces réunions constituent le plus récent des programmes réalisés sous les auspices de l'ACAL, association d'hommes d'affaires fondée en 1969 afin de sensibiliser l'industrie canadienne aux possibilités d'investissement et de commerce inexploitées en Amérique latine.

Les conférences auront lieu à Halifax (Nouvelle-Écosse), Sherbrooke (Québec), London (Ontario), Vancouver (Colombie Britannique), Edmonton (Alberta) et Winnipeg (Manitoba).

Expansion du réseau téléphonique en Turquie

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a consenti à la Turquie un prêt d'aide au développement de \$9.85 millions, et la Société pour l'expansion des exportations, des prêts d'un total de \$26.15 millions pour l'expansion et la modernisation du réseau téléphonique de ce pays.

L'assistance canadienne s'inscrit dans le cadre du second plan quinquennal d'expansion du réseau téléphonique turc, étalé de 1972 à 1977, et d'un coût global de \$60 millions. Ce second plan prévoit l'installation de 300,000 lignes et appareils téléphoniques et de matériel de commutation.

L'ACDI avait déjà fourni à la Turquie, dans le cadre de son premier plan quinquennal pour l'amélioration

des réseaux de communication, des subventions de \$4.13 millions et la Société pour l'expansion des exportations avait consenti des prêts de l'ordre de \$20.37 millions.

En vertu du premier plan, la compagnie Northern Electric Limitée, de Montréal, a collaboré à la construction et à la dotation en équipement d'une usine de fabrication à Umraniye. Le matériel de commutation, les câbles, ainsi que les appareils téléphoniques fournis pendant le second plan seront fabriqués en partie au Canada par la Northern Electric, puis finis à l'usine d'Umraniye.

Aide financière fédérale aux Maritimes

Le gouvernement fédéral a offert un octroi de \$1,550,000 au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse, comme contribution à l'amélioration du transport de l'énergie électrique entre ces deux provinces. Le gouvernement du Canada étudie également la possibilité de contribuer financièrement à l'installation d'un câble sous-marin entre le réseau électrique de l'Île du Prince-Édouard et le *Maritime Power Pool*.

Ces interconnexions sont compatibles avec les conclusions du "Groupe de travail fédéral-provincial sur le transport à longue distance", qui ont reconnu dans l'Étude du réseau transcanadien de 1967 les avantages indéniables de l'établissement d'un bon réseau de transport régional de l'énergie électrique. Le comité a recommandé la construction d'un réseau régional de transport d'électricité plus puissant, lequel pourrait éventuellement mener à l'établissement d'un réseau à l'échelle nationale.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald S. Macdonald et le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Don Jamieson, ont déclaré que, avant d'accorder l'octroi au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse, le gouvernement fédéral devait être certain que ces deux provinces étaient prêtes à mettre sur pied un système assurant une coordination adéquate dans la planification de leurs réseaux électriques, sur une base régionale.

Une demande avait été reçue en juillet 1972, de la *Nova Scotia Power*

Commission, demandant un appui financier fédéral pour réaliser ces interconnexions. Cette demande était appuyée par la *New Brunswick Electric Power Commission*. Actuellement, le réseau de transport de 138 kV entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse est insuffisant devant les besoins croissants en électricité de ces deux provinces.

Une proposition a été faite pour la construction d'une interconnexion de 345 kV, ce qui est plus que suffisant pour les besoins immédiats et futurs des deux provinces; cette interconnexion serait plus adéquate qu'une autre de 230 kV, qui pourrait absorber la demande actuelle, mais pour un temps limité seulement. Les nouvelles interconnexions fourniraient plus de flexibilité et de capacités pour faire des échanges d'énergie électrique mais comporteraient plus de difficultés pour le financement de la construction du réseau. Sans l'aide du gouvernement fédéral, les deux provinces auraient dû se contenter de construire un réseau de moindre puissance pour répondre à leurs besoins immédiats.

La demande d'aide financière du premier ministre de l'Île du Prince-Édouard recevra une attention particulière de la part des autorités fédérales, à la suite d'une étude plus approfondie des coûts d'investissement et des profits. Présentement, l'Île du Prince-Édouard dépend totalement de génératrices diesel pour répondre à ses besoins en électricité et, à cause de la faible puissance des installations en service dans l'Île, les taux d'électricité y sont plus élevés que dans la plupart des autres provinces.

Accord Canada-É.-U. visant la sécurité sur les Grands Lacs

Le Canada et les États-Unis ont uni leurs efforts pour assurer la sécurité sur les Grands Lacs au moyen de la radio, a annoncé le mois dernier le ministre des Transports, M. Jean Marchand.

M. Marchand et M. Adolph W. Schmidt, ambassadeur des États-Unis au Canada, ont signé le 26 février à Ottawa un accord par lequel les deux pays s'engagent à collaborer au plan des communications radiotéléphoniques

pour assurer la sécurité de la navigation sur les Grands Lacs et l'efficacité des communications en cas de détresse. Ce nouvel accord remplacera l'accord de 1952 visant la sécurité sur les Grands Lacs au moyen de la radio.

L'entente vise surtout à établir une collaboration entre les deux pays en vue d'uniformiser les règlements et les pratiques élaborés au niveau gouvernemental et portant sur l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'équipement de radiocommunication utilisé à bord de certaines classes de navires de diverses nationalités naviguant sur les Grands Lacs.

Étant donné les progrès techniques réalisés en radiotéléphonie depuis 1952, l'accord prévoit l'élaboration de normes très élevées pour régir l'utilisation des équipements de radiocommunication en vue d'assurer l'efficacité de la sécurité de la navigation sur les Grands Lacs en temps normal et en cas de détresse.

Le Conseil des Arts lance le programme "Explorations"

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé le 15 mars la création du programme "Explorations" dont l'objet est d'encourager de nouveaux genres de projets dans le domaine des arts, des humanités et des sciences sociales.

Ce programme remplace, en l'amplifiant, le programme "Connaissance du Canada" et servira de la même façon à encourager les travaux qui exploitent ou illustrent le patrimoine historique ou culturel canadien. Il permettra aussi d'encourager "l'exploration de nouveaux modes d'expression, de participation, de communication et de diffusion", de même que des travaux dans le domaine de la culture populaire, des "expériences socio-culturelles" et "expériences multidisciplinaires touchant à la fois les arts et les sciences sociales".

Contrairement aux autres programmes du Conseil, "Explorations" ne s'adresse pas nécessairement à des spécialistes ou à des artistes professionnels, mais à tout candidat dont le projet est jugé valable. Selon le directeur du Conseil, M. André Fortier, le programme a été défini de

façon assez large pour englober une foule d'expériences nouvelles. Sa mise en application permettra au Conseil de mieux connaître certains secteurs d'activité qui n'entrent pas dans son champ d'action habituel.

Les subventions seront attribuées par voie de concours. Après une première sélection effectuée par cinq jurys régionaux (provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, Prairies et Colombie-Britannique), un comité national présentera ses recommandations au Conseil des Arts.

Au Canada – de tout, pour tous, à l'année longue

L'Office de tourisme du gouvernement canadien participe à 16 foires sportives et touristiques organisées aux États-Unis au cours des premiers mois de 1973.

La participation du Canada se traduit par des kiosques de 20 pieds qui soulignent les nombreuses attractions qu'offre le Canada en toutes saisons et rejettent l'idée que notre pays est enseveli sous la neige pendant presque toute l'année et offre peu d'occasions de s'amuser et de voyager, sauf en été.

Conditions de travail dans l'industrie canadienne en 1971

Les conditions de travail du travailleur canadien se sont améliorées en 1971, selon un rapport publié en février par le ministère du Travail du Canada.

Selon la publication "Conditions de travail dans l'industrie canadienne – 1971", les conditions se sont améliorées aux chapitres de la durée du travail, des jours fériés payés, du congé annuel payé et des régimes de prestations en cas de maladie.

Le rapport divise les travailleurs en trois catégories – les employés de bureau, les employés hors des bureaux et les employés spéciaux – et présente les renseignements selon l'industrie et selon la province.

Voici les faits saillants qui se détachent de la publication:

La majorité des employés de bureau ont la semaine de cinq jours et de 37

heures et demie, alors que les employés hors des bureaux ont la semaine de cinq jours et de 40 heures.

La majorité des employés jouissent d'au moins neuf jours fériés payés dans l'année, d'un congé annuel payé de deux semaines après une année de service, de trois semaines après cinq ans et de quatre semaines après de 15 à 20 ans. En outre, ils sont protégés par un régime gouvernemental (et, très souvent, aussi par un régime privé) de prestations en cas de maladie.

La semaine normale de travail de trois ou quatre jours, de mentionner le rapport, demeure un "phénomène isolé" pour toutes les catégories de travailleurs.

Des dispositions concernant l'évolution des techniques et la sécurité d'emploi, de même que les augmentations axées sur le coût de la vie, ne sont pas encore chose très courante dans l'industrie canadienne.

Études sur les sciences et les techniques océaniques

Le premier ministre a annoncé la nomination du Dr A.E. Collin, d'Ottawa, au poste de président de l'équipe spéciale pour les sciences et les techniques océaniques, qui a récemment été constituée pour procéder à des études et recommander des lignes directrices en vue d'un programme national de recherche et de développement océanographiques.

Le potentiel des eaux côtières du Canada comprend aussi bien nos importantes pêcheries que les ressources encore inexploitées du fond sous-marin. Le plateau continental à lui seul est égal à 40 pour cent de notre territoire. Bien que dans le passé ce domaine marin soit demeuré largement inaccessible, la technologie place maintenant le Canada devant sa responsabilité d'explorer, d'exploiter et de gérer ces régions situées au large de nos littoraux. L'application judicieuse de la science et de la technologie sera la clé de notre réussite et le gouvernement fédéral sait qu'il est impérieux pour le Canada de se donner le potentiel technique et la connaissance scientifique nécessaires pour relever efficacement ce défi dans toute son ampleur.

Des soupières au Musée royal de l'Ontario

Une exposition de soupières, un des articles les plus imposants et les plus décoratifs du service de table, vient de prendre fin au Musée royal de l'Ontario.

Cette collection unique en son genre qui appartient au Musée Campbell de Camden, au New Jersey, et compte des pièces de 24 pays, fut rassemblée grâce aux donations de la *Campbell Soup Company* en 1966 et se compose de soupières extraordinaires en argent, en étain et en porcelaine des XVIIIe et XIXe siècles. La pièce la plus remarquable de cette exposition était une soupière de porcelaine tendre, en forme de lapin, fabriquée en Angleterre en 1755. Vingt-cinq soupières furent produites à partir du même moule, bien que chacune fût un peu différente des autres et peinte de motifs légèrement différents. On croit qu'il en existe encore sept et le Musée Campbell en possède deux.

Selon M. John Graham II, expert-conseil du Musée Campbell, "tout est permis" lorsqu'il s'agit de dessiner une soupière. On passe "des bateaux aux poissons, du gibier à plume aux animaux, des légumes aux fruits et aux fleurs, et souvent l'on combine plusieurs de ces éléments décoratifs..."

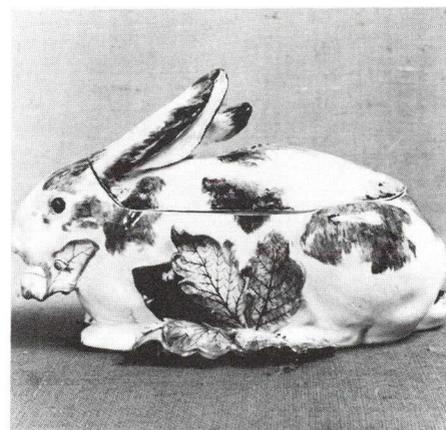
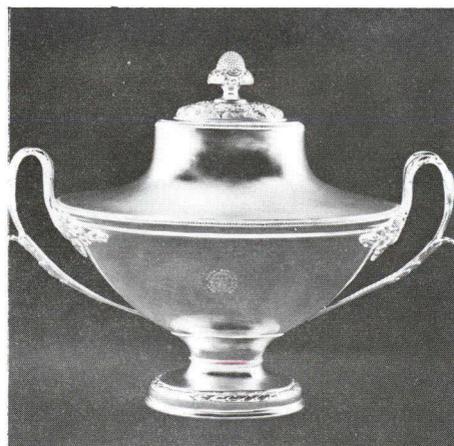
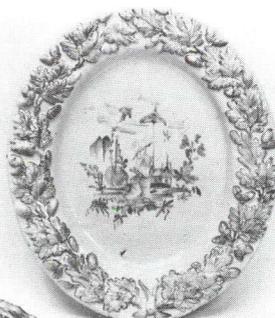
Problèmes de transport

L'emballage et le transport des soupières est un art en soi. Le Musée Campbell a retenu les services d'un sculpteur pour découper le profil de chaque pièce dans du caoutchouc mousse. La soupière est placée dans ce "moule" puis enveloppée dans un autre type de caoutchouc mousse et gainée d'un grillage métallique. Le tout est ensuite emballé dans une boîte de carton et placé dans une caisse en bois. Les soupières sont transportées par camion et l'on emploie toujours les mêmes conducteurs. A l'occasion, si l'on ne transporte qu'une seule soupière, le directeur du Musée Campbell, M. Ralph Collier, l'apporte avec lui en avion. Dans ce cas, la soupière est soigneusement emballée dans un sac et placée sur le siège adjacent à celui de M. Collier. Il en coûte le prix d'un billet d'enfant.

L'exposition, qui s'est ouverte le 20 février, s'est terminée le 25 mars.



Cette soupière et son plateau en porcelaine tendre font partie d'un grand service de vaisselle commandé par le roi George III et la reine Charlotte en 1763 au coût de 1,200 livres pour en faire cadeau au frère de la reine, le Grand-duc Adolphe Frédéric de Mecklembourg-Strelitz.



Soupière en forme de lapin, faite de porcelaine tendre à Chelsea (Angleterre) vers 1745. Une inscription dans un catalogue de vente de 1755 la décrit ainsi: "Une belle soupière en forme de lapin grandeur nature...". Le dos du lapin forme le couvercle et les oreilles servent de poignée.



Cette soupière en porcelaine dure, avec son plateau en chrysocale et en cuir, fut fabriquée à Berlin, vers 1823, et fait partie d'un service de vaisselle de 350 pièces. Chaque pièce, y compris les trois soupières encore en existence, est décorée de vues de Berlin et d'une bande de fleurs diverses.

Soupière et plateau, en faïence recouverte d'émail stannifère, période Tännich ou Buchwald (environ 1770), de Kiel (Holstein, Danemark) (au centre, à gauche).

Cette soupière en argent, fort rare (à gauche), fut fabriquée à New York, vers 1795, par Hugh Wishart. On y retrouve, entourées d'une guirlande de fleurs et d'une devise, les armoiries maternelles de George Washington.

Une direction des enquêtes à la Fonction publique

Le président de la Commission de la Fonction publique du Canada, M. John Carson, a annoncé récemment la nomination de M. A.R.K. Anderson, ci-devant directeur général de la Direction des cadres, à la tête de la Direction des enquêtes, de création récente.

La Direction des enquêtes a été mise sur pied afin d'examiner les plaintes invoquant une discrimination fondée sur le sexe, la race, l'origine ethnique, la couleur ou la religion dans l'application de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique.

Cette direction, cependant, n'examinera pas les plaintes du personnel de la Commission. Elle ne remplacera pas non plus, en aucune façon, la Direction des appels de la Commission qui garde toutes ses responsabilités.

"Image du Canada" en primeur à Ottawa

La première d'un film spectaculaire, d'une durée de 27 minutes, intitulé "Image du Canada", une production de *Crawley Films Ltd*, a été présentée récemment à Ottawa devant un public de 500 personnes.

Dépeignant dans un style palpitant et plein de vie les ambiances et les activités, les endroits et les gens du Canada, le film sera présenté au Canada, aux États-Unis et à l'étranger par l'Office de Tourisme du gouvernement canadien (OTGC). A l'ébauche depuis deux ans, le film a été produit pour *Kodak Canada Ltd*, en étroite collaboration avec l'OTGC et le conseil Explorez le Canada de l'Association de l'industrie touristique du Canada.

Le film tend à stimuler chez les Canadiens une prise de conscience et un plus grand désir d'explorer ce pays qui est le leur, et fait d'une pierre deux coups en piquant suffisamment la curiosité du public étranger pour l'inciter à voir de ses propres yeux la vaste magnificence, les couleurs et la vitalité du Canada.

"Image du Canada" entraîne à une cadence rapide les spectateurs dans

un voyage merveilleux à travers le Canada, changeant à tout moment d'ambiance et de rythme. Les 1,000 pieds de film, qui constituent la production finale, tracent une image du Canada comme étant une nation qui goûte pleinement la nature et les activités au grand air.

En utilisant le film dans tout son réseau mondial de distribution, l'Office du Tourisme a l'intention d'y ajouter des pistes sonores en huit langues, y compris le français et le japonais.

M. Jim Turpie, de *Crawley Films*, en était le producteur-directeur.

Le hockey — Classement au 22 mars

Ligue nationale

Est	P	W	L	T	Pts
Montréal	72	47	9	16	110
Boston	72	47	20	5	99
NY Rangers	72	46	19	7	99
Détroit	71	35	25	11	81
Buffalo	72	34	25	13	81
Toronto	71	25	37	9	59
Vancouver	72	21	43	8	50
NY Islanders	74	11	58	5	27

Ouest

Chicago	72	39	25	8	86
Minnesota	73	35	29	9	79
Philadelphie	71	33	27	11	77
St. Louis	72	30	31	11	71
Los Angeles	73	28	34	11	67
Pittsburgh	72	28	36	8	64
Atlanta	72	25	33	14	64
Californie	73	12	45	16	40

Association mondiale

Est

New England	71	43	26	2	88
Cleveland	71	38	31	2	79
New York	74	33	39	2	68
Philadelphie	71	33	39	0	66
Ottawa	71	31	37	4	66
Québec	72	30	37	5	65

Ouest

Winnipeg	73	41	29	3	85
Los Angeles	75	35	34	6	76
Houston	72	36	32	4	76
Minnesota	72	35	34	3	73
Alberta	72	35	35	2	72
Chicago	71	26	43	2	54

D'autres résultats seront communiqués le 4 avril.

Index trimestriel — janvier-mars 1973

Aide extérieure

- Aide au Nicaragua, No 5, p. 2
- Expansion du réseau téléphonique en Turquie, No 12, p. 3

Affaires du Nord (voir aussi Communications et Ressources naturelles)

- Une cathédrale dans l'Arctique, No 9, p. 5

Affaires extérieures (voir aussi Commerce et Visites)

- Accord Canada-É.-U. visant la sécurité sur les Grands Lacs, No 12, p. 3

- Accord canado-cubain relatif aux départs, No 9, p. 4

- Ambassade canadienne à Budapest, No 1, p. 5

- Bureau des Passeports à Winnipeg, No 3, p. 4

- Conférence sur le Vietnam, No 10, p. 1

- Consulat général à Atlanta, No 4, p. 4

- Demande d'enquête à Khe Sanh, No 12, p. 1

- Réclamations contre la Yougoslavie, No 9, p. 6

- Réflexions de M. Sharp sur notre politique étrangère en 1972, No 3, p. 1

- Réouverture du Bureau canadien à Berlin Ouest, No 10, p. 5

- Rôle du Canada au Vietnam, No 5, p. 1

Agriculture

- L'agriculture au Canada en 1973, No 6, p. 5

- Paievements anticipés pour céréales non moissonnées, No 3, p. 6

Allemagne (voir Affaires extérieures)

Amérique Latine (voir Commerce)

Archéologie (voir Travail)

Arts (voir aussi Expositions)

- Arts du spectacle au Canada, No 1, p. 4

- Banques d'oeuvres d'art, No 4, p. 4
- La Preservation Hall Jazz Band au CNA, No 11, p. 2

- Le Conseil des Arts lance le programme "Explorations", No 12, p. 4

- Le meccano mobile de Stratford, No 6, p. 4

- Mme Rousseau-Vermette au Musée du Québec, No 2, p. 4

- Saison théâtrale de Stratford, No 11, p. 5

- Autriche (*voir* Expositions)
- Aviation
Les radiobalises deviendront obligatoires, No 3, p. 8
- Baie James (*voir* Énergie hydro-électrique)
- Bourses et subventions
Aide à la Société des juges des cours provinciales, No 1, p. 5
Bourses aux diplômés d'écoles secondaires en C.-B., No 8, p. 2
Échange culturel (subventions pour), No 3, p. 6
- Budget (*voir* Finances)
- Bulgarie (*voir* Commerce)
- Chine
Les Chinois louent le courage de deux Canadiennes, No 5, p. 3
- Commerce
Accord commercial Canada-Bulgarie, No 10, p. 5
Accord international sur le cacao, No 4, p. 5
Commerce avec le Venezuela, No 8, p. 2
Conférence en vue de promouvoir le commerce avec l'Amérique latine, No 12, p. 3
Délégués commerciaux aux colloques sur le marketing, No 10, p. 6
Exportations de livres canadiens, No 8, p. 5
Horizons commerciaux, No 5, p. 6
Marché américain ouvert aux aéroglisseurs canadiens, No 3, p. 8
M. Trudeau parle de commerce à Londres, No 2, p. 4
Pneus Michelin frappés d'un droit supplémentaire aux É.-U., No 6, p. 5
Vente de blé à l'Inde, No 7, p. 6
Vente d'uranium à l'Espagne, No 2, p. 4
- Communautés économiques européennes (CEE)
Un ambassadeur en titre auprès de la —, No 1, p. 5
- Communications (*voir aussi* Aide extérieure)
Liaison radio pour les trains, No 7, p. 4
Modification des pouvoirs de Télésat, No 3, p. 5
Station de radiodiffusion communautaire dans l'Arctique, No 11, p. 2
- Consommation
Lé coût de la vie atteint un nouveau sommet, No 9, p. 4
Mouvements des prix à la consommation, No 8, p. 3
Règlements visant à la sécurité des cosmétiques, No 8, p. 4
- Constitution et Gouvernement (*voir aussi* Finances)
Le Discours du Trône, No 2, p. 1
- Construction (*voir aussi* Forêts)
Augmentation de mises en chantier d'habitations, No 10, p. 6
Mise en chantier d'habitations en 1972, No 5, p. 4
Nouveaux hôtels pour le Canada, No 3, p. 4
Nouvelle aéroport à Calgary, No 9, p. 5
Nouvelle collectivité dans la région de la capitale nationale, No 8, p. 5
Toronto aura la plus haute tour du monde, No 7, p. 3
- Coût de la vie (*voir* Consommation)
- Cuba (*voir* Affaires extérieures)
- Culture (*voir* Bourses et subventions)
- Décorations
Son courage lui mérite la médaille de bravoure de la Royal Society, No 4, p. 3
Première médaille du mérite militaire, No 9, p. 3
Prix international pour les oeufs Cryogran, No 5, p. 2
- Défense (*voir aussi* Transports)
La promotion de la femme dans les Forces armées, No 5, p. 4
Les USA renouvellent leur bail à Goose Bay, No 6, p. 3
- Discrimination
Une direction des enquêtes à la Fonction publique, No 12, p. 6
- Divers
Les pièces pyrotechniques ne sont pas toutes interdites, No 11, p. 4
L'Île du Prince-Édouard célèbre son centenaire, No 3, p. 3
Nouveau répertoire géographique du N.-B., No 4, p. 3
Pas si bête, ce canard!, No 3, p. 3
Redressement des tarifs à Bell Canada, No 2, p. 5
Sauvetage dans les Rocheuses, No 2, p. 3
- Drew, George
La disparition de, No 2, p. 3
- Écologie (*voir aussi* Énergie électrique)
Études écologiques de la Baie James, No 2, p. 6
- Économie
Perspectives encourageantes pour l'économie canadienne, No 11, p. 3
Revue de l'économie canadienne en 1972, No 4, p. 1
- Éducation (*voir aussi* Bourses et subventions et Travail)
Évaluation des programmes scolaires, No 9, p. 6
Livres pour enfants au Canada, No 7, p. 5
Livres canadiens aux écoles secondaires américaines, No 9, p. 3
Programme de formation pour l'enseignement à l'enfance handicapée, No 7, p. 6
- Emploi (*voir* Travail)
- Énergie hydro-électrique (*voir aussi* Finances)
Conséquences de l'aménagement de la Baie James, No 6, p. 1
L'Hydro-Ontario: Société de la Couronne, No 8, p. 5
- Énergie nucléaire
Entreposage des déchets de combustibles, No 6, p. 6
Procédés nouveaux pour la fabrication de l'eau lourde, No 9, p. 4
- Environnement (*voir* Pollution)
- États-Unis (*voir* Défense, Éducation, Affaires extérieures, Ressources naturelles, Pollution et Commerce)
- Expositions (*voir aussi* Tourisme)
Des soupières au Musée royal de l'Ontario, No 12, p. 5
Exposition d'arts et métiers autrichiens, No 7, p. 5
- Films
"Image du Canada" en primeur à Ottawa, No 12, p. 6
- Finances (*voir aussi* Économie)
Aide financière fédérale aux Maritimes, No 12, p. 3
Le dollar canadien continuera de flotter, No 10, p. 4
Points saillants du nouveau budget, No 9, p. 1

- Forêts
Un centre moderne de recherches forestières, No 3, p. 3
- France (*voir Sciences*)
- Habitation (*voir Construction*)
- Histoire (*voir Divers et Postes*)
- Inde (*voir Commerce*)
- Indiens (*voir Énergie et Postes*)
- Immigration
Règlement sur la fiche d'entrée des non-immigrants, No 4, p. 4
- Industrie (*voir aussi Ressources naturelles, Tourisme et Commerce*)
Boeing accorde un autre contrat à une filiale de CAE, No 7, p. 2
Hausse du prix des fourrures, No 6, p. 3
- Loi (*voir Bourses et subventions*)
- Luxembourg (*voir Visites*)
- Mexique (*voir Visites*)
- Musées (*voir Expositions*)
- Nicaragua (*voir Aide extérieure*)
- Olympiques (*voir Sports*)
- Pearson, Lester B.
Mort de, No 1, p. 1
- Pêcheries (*voir aussi Affaires extérieures et Transports*)
Conférence mondiale sur les pêches, No 3, p. 7
Études lacustres et gestion des pêcheries, No 4, p. 5
- Pollution
Régénération des Grands Lacs, No 11, p. 6
- Postes
Timbre en l'honneur de Mgr de Laval, No 4, p. 5
Timbres sur les Algonquins, No 9, p. 5
Nouvelle encre pour timbres, No 3, p. 4
- Ressources naturelles (*voir aussi Pêcheries et Sciences*)
Contrôle des exportations de pétrole aux États-Unis, No 8, p. 1
L'aspect de l'économie minérale en 1973, No 1, p. 1
Le gouvernement augmente son financement de la Panarctic, No 10, p. 3
- Santé et Bien-être (*voir aussi Consommation*)
Augmentation des subventions fédérales aux garderies d'enfants, No 5, p. 6
Avortements thérapeutiques au Canada, No 2, p. 3
Centre de référence de l'OMS à Ottawa, No 8, p. 2
De bonnes nouvelles – et des moins bonnes – pour les fumeurs, No 10, p. 4
Le CTC lance le "Mois du retraité", No 4, p. 3
Mesures de précaution contre la rage, No 2, p. 5
Nouveau pavillon à l'Hôpital des vétérans, No 9, p. 6
Restrictions sur l'usage des amphétamines, No 3, p. 5
Vaccin contre la grippe anglaise, No 3, p. 8
- Science (*voir aussi Aviation et Santé et Bien-être*)
Conférence scientifique francophone, No 11, p. 6
Étude sur les sciences et les techniques océanographiques, No 12, p. 4
Inventions pour les aveugles, No 1, p. 3
Mission scientifique en France, No 3, p. 4
- Sharp, Mitchell (*voir Affaires extérieures*)
- Sports
Curling sur table, No 5, p. 5
Financement des Jeux Olympiques de Montréal, No 7, p. 1
Hockey – classement des équipes, No 10, p. 6; No 12, p. 6
Montréal se prépare pour les Jeux Olympiques, No 5, p. 5
Nouvelle série Canada-Russie?, No 8, p. 4
Karen Magnussen – reine du patinage artistique, No 10, p. 3
Rondelle d'entraînement, No 3, p. 5
- Statistiques
Recensement des familles – 1971, No 3, p. 7
- St-Laurent, Louis
La Chambre des communes présente ses hommages à –, No 7, p. 4
- Suède (*voir Visites*)
- Tourisme
Au Canada, de tout, pour tous, à l'année longue, No 12, p. 4
Enquête sur les voyages des Canadiens, No 4, p. 6
Les érablières deviendraient des attractions touristiques, No 12, p. 2
- Transports (*voir aussi Construction*)
Destroyer porte-hélicoptères mis en service, No 3, p. 7
Plan directeur de transport dans le Nord-Ouest, No 5, p. 3
Programme de construction navale au service des pêches, No 11, p. 1
Véhicule toute saison, No 6, p. 3
- Travail
Conditions de travail dans l'industrie canadienne en 1971, No 12, p. 4
Cours d'été en archéologie pour les étudiants, No 6, p. 3
Emploi dans l'administration fédérale, No 3, p. 6
Emplois pour étudiants, No 3, p. 7
Le Conseil des Arts aide aux boursiers de doctorat, No 4, p. 5
Main-d'oeuvre au Canada en janvier, No 8, p. 6
Nouveaux efforts pour combattre le chômage, No 7, p. 4
Périodes de prestations aux termes de la Loi sur l'assurance-chômage, No 5, p. 6
- Turquie (*voir Aide extérieure*)
- URSS (*voir Affaires extérieures et Sports*)
- Venezuela, (*voir Commerce*)
- Vietnam (*voir Affaires extérieures*)
- Visites (*voir aussi Bourses et subventions*)
Délégation chinoise en visite au Canada, No 2, p. 5
Visite du ministre des Affaires étrangères du Luxembourg, No 10, p. 6
Visite du ministre des Affaires étrangères de la Suède, No 5, p. 3
Visite du président du Mexique, No 11, p. 3
- Yougoslavie (*voir Affaires extérieures*)

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraîtra tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.